

[Text]

**The Chairman:** It did have consideration from the steering committee. We headed it off for the first part of our operation because we felt that kind of assistance would be more helpful after the two-month period, when we will probably break up into subcommittees individually requiring the services of a counsel. When I say counsel I think of a lawyer, but I know you are thinking of economists or professionals who could bore in on a particular area. I think that would be the time we would be more apt to use an individual counsel.

**Mr. Gleave:** Mr. Chairman, in this first two-month period if we bring in, for example, the N.F.U., the C.F.A., perhaps the principal processors and indeed government, these would be some of our most important witnesses. Are they to come before this Committee when we have no professional assistance at our command? It would seem to me that this is a pretty important time.

**The Chairman:** Yes. The mood of the steering committee was that the research people for each party would do the research for that first period and, it is hoped, provide some intelligent questions on the subject. They felt it would be premature to retain counsel for this two-month period. You may express your opinion and sell it to Mrs. MacInnis and she can try to sell it to the steering committee, but I must warn you that she is pretty independent, as you will find out.

**Mr. Gleave:** I was going to observe something along that line myself, Mr. Chairman. I think a decision of this nature really should be in the final analysis a decision of this Committee as a whole. If it has been considered and turned down in the steering committee that makes it a little difficult to push it here. I would have been prepared to make a motion that we do have counsel. In fact, I will make a motion that we do have counsel suitable to the needs of the Committee from the beginning.

I will leave it at that point because I would not want to say just what the qualifications of such counsel should be. I would be prepared to leave that to the Chair or the advisers to the Chair, but I will make a motion that we have counsel available suitable to the needs of this Committee under its Terms of Reference.

**The Chairman:** Is there a seconder to Mr. Gleave's motion?

While we are waiting for Mr. Gleave to complete his motion I believe you wished to say something, Mme Morin.

• 1155

**Mrs. Morin:** Yes, perhaps you mentioned it before, and I am sorry to ask you to repeat it, but will you tell the different firms and chain store companies what points they should discuss in their briefs?

[Interpretation]

**Le président:** En effet, le comité directeur a étudié la question. Nous l'avons mise de côté pour la première partie des délibérations, parce que nous estimions que ce genre d'aide serait plus utile après la période de deux mois, quand nous nous diviserons probablement en sous-comités qui auront chacun besoin des services d'un conseiller. Lorsque je dis conseiller, je pense à un avocat, mais je sais que vous pensez à des économistes ou à d'autres professionnels qui pourraient approfondir une question précise. Ce sera à ce moment-là qui nous pourrions recourir aux services d'un avocat.

**M. Gleave:** Monsieur le président, si au cours de la première période de deux mois, nous invitons à comparaître, par exemple, le Syndicat national des cultivateurs, la Fédération canadienne de l'agriculture et peut-être des représentants des principales usines de traitement et, bien sûr, du gouvernement, nous aurions entendu quelques-uns de nos témoins les plus importants. Comparaitront-ils devant le Comité même si nous ne disposons d'aucune aide professionnelle? Il me semble que l'étape est assez importante.

**Le président:** Oui. On était d'avis au comité directeur que les personnes chargées de la recherche pour chacun des partis feraient les travaux nécessaires au cours de la première étape et on espère qu'ils trouveront des questions intelligentes à poser sur le sujet. On a estimé qu'il serait prématuré de retenir les services d'un avocat au cours de cette période de deux mois. Vous pouvez exprimer votre opinion et tâcher de convaincre M<sup>me</sup> MacInnis qui essayera à son tour de rallier le comité directeur à son point de vue mais je vous préviens qu'elle est plutôt indépendante, comme vous le verrez.

**M. Gleave:** J'allais moi-même faire des observations dans ce sens, monsieur le président. A mon avis, une décision de cette nature devrait en fin de compte être une décision générale du Comité. Si le comité directeur l'a étudiée et rejetée, il est un peu difficile de vouloir la faire adopter ici. J'aurais été disposé à présenter une motion à l'effet d'obtenir les services d'un avocat. De fait, je proposerai une motion portant que nous retenions les services d'un avocat afin de répondre aux besoins du Comité dès le début de ses travaux.

Je n'en dis pas plus parce que je ne voudrais pas dire quelles devraient être les compétences de cet avocat. Je suis disposé à m'en remettre au président ou à ses conseillers, mais je présenterai une motion à l'effet que nous disposions des services d'un avocat afin de répondre aux besoins du Comité, aux termes de son mandat.

**Le président:** Quelqu'un appuie-t-il la motion de M. Gleave?

Pendant que nous attendons que M. Gleave ait terminé sa motion, nous pourrions écouter M<sup>me</sup> Morin qui avait quelque chose à dire, je crois.

**Mme Morin:** Oui, vous l'avez peut-être mentionné plus tôt et je m'excuse de vous le faire répéter, mais voulez-vous dire aux différentes entreprises et sociétés à succursales multiples quelles questions elles devraient aborder dans leurs mémoires?